

Paris, le 4 décembre 2024

## Offensive sans précédent contre la médecine libérale.

Malgré les dissensions politiques qui déchirent l'Assemblée Nationale et le Sénat, les députés, les sénateurs, mais aussi les maires s'accordent sur un point : en réponse à ce qui est devenu la première préoccupation des Français, c'est-à-dire la santé, une seule solution, la coercition à l'installation et la contrainte à l'exercice !

Comment croire que l'encouragement des installations se fera par l'obligation comme le propose la PPL Garot ?

Dès son commencement, le jeune étudiant en médecine s'engage dans des études longues et complexes, sacrifiant ses temps de loisirs pour ses études et au chevet des patients. Il accompagne la souffrance humaine par son courage et son implication. La génération d'étudiants en médecine actuelle a été la première exposée à la gravité de l'épidémie de COVID et l'enquête sur la santé mentale des étudiants en médecine 2024 est accablante avec 52% d'anxiété, 66% de burn-out parmi les externes et les internes, 21 % d'idées suicidaires et seulement 30 % n'ayant jamais envisagé d'arrêter leurs études de médecine.

Pour autant, les jeunes médecins deviennent la cible de la coercition à l'installation, alors que les professionnels de santé réglementés non médicaux (pharmaciens, infirmières) ont des maillages territoriaux moins homogènes que les médecins. <https://www.irdes.fr/recherche/questions-d-economie-de-la-sante/270-inegalites-territoriales-de-repartition-des-infirmieres-liberales.pdf>

Les médecins installés devraient-ils abandonner leur patientèle pour exercer un jour par semaine dans une région moins dotée, déplaçant, d'un territoire au territoire voisin, les difficultés d'accès aux soins ? **Contraindre les jeunes à un territoire d'installation ou leur imposer un exercice déporté de leur cabinet est contre-productif.**

### Relation presse

Laurent Payet / Christel Bonneau /  
Langage et Projets Conseils  
Mail : Laurent@lp-conseils.com  
Téléphone : 01 53 26 42 10  
Mobile : 06 89 95 48 87

### Membres du bureau UFMLS

• Dr Jérôme Marty  
Président  
Médecin Généraliste  
Mail :  
president@ufml-syndicat.fr  
téléphone : 06 45 63 71 11

• Dr Guillaume Dewevre  
Secrétaire Général  
Médecin Généraliste

• Dr Valérie Briole  
Vice-Présidente et Présidente  
de l'URPS Médecins IDF  
Rhumatologue

• Dr Lamia Slitine  
Trésorière  
Rhumatologue

• Dr David Schapiro  
Vice-président  
Ophtalmologiste

• Dr Jacqueline Goltman  
Vice-présidente et secrétaire  
Générale adjointe  
Psychiatre

• Dr Paule-Annick Ben  
Kemoun  
Vice-présidente  
Ophtalmologiste

• Dr Emmanuel Zenou  
Vice-président  
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Emmanuel Zenou  
Vice-président  
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Maxime Balois  
Vice-président  
Médecin Généraliste

• Dr Thierry Vermeersch  
Vice-président  
Médecin Généraliste

• Dr Philippe Pizzuti  
Vice-président  
Rhumatologue

| UFML syndicat

Union française pour une médecine libre



La France est un pays où selon le Conseil national de l'Ordre des médecins, le nombre de médecins salariés a dépassé celui des médecins libéraux.

[https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnom\\_presentation\\_atlas\\_2023.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnom_presentation_atlas_2023.pdf)

Pensez-vous qu'à 30 ans, les jeunes médecins accepteront cette organisation d'exercice ? Surtout après avoir réalisé une année supplémentaire de formation et une seconde de service civique ?

Ils s'orienteront vers une médecine salariée, plus coûteuse, où l'état et la collectivité assument l'outil de travail, avec des modèles de fonctionnement déficitaires en raison de la déconnexion tarifaire entre le coût de la pratique et la valeur de l'acte au tarif opposable. Ils s'orienteront vers une médecine non clinique, en laboratoire ou en administration. Ceux qui voudront s'installer en libéral pratiqueront une activité complémentaire leur permettant une soutenabilité financière de leur cabinet, ou bien se déconventionneront pour obtenir une possibilité de liberté tarifaire.

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/fermeture-imminente-de-sept-centres-de-sante-d-ile-de-france-en-raison-de-difficultes-financieres-20240610> (juin2024)

**La solution proposée par l'UFML-S pour maintenir des médecins en exercice ou redynamiser les installations est, plutôt que de contenir ou de transformer le secteur 2 en option pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) – limitant l'emploi et les investissements dans le secteur de la santé –, de voter l'extension du secteur 2 à tous les médecins qui le souhaitent, permettant de conserver (pour 42% des patients en IDF, selon l'institut statistique des professionnels de santé libéraux), des soins au tarif opposable, sans peser sur les finances de l'État.**

Poursuivre la voie vers la coercition ou les contraintes d'exercice dans ces conditions va aboutir à un abandon de l'exercice libéral de la médecine, une réorientation, voire une expatriation.

Fondation IFRAP : [Plus de 4 500 médecins français sont partis exercer à l'étranger](#)

#### Relation presse

Laurent Payet / Christel Bonneau /  
Langage et Projets Conseils  
Mail : [Laurent@lp-conseils.com](mailto:Laurent@lp-conseils.com)  
Téléphone : 01 53 26 42 10  
Mobile : 06 89 95 48 87

#### Membres du bureau UFMLS

• Dr Jérôme Marty  
Président  
Médecin Généraliste  
Mail : [president@ufml-syndicat.fr](mailto:president@ufml-syndicat.fr)  
téléphone : 06 45 63 71 11

• Dr Guillaume Dewevre  
Secrétaire Général  
Médecin Généraliste

• Dr Valérie Briole  
Vice-Présidente et Présidente  
de l'URPS Médecins IDF  
Rhumatologue

• Dr Lamia Slitine  
Trésorière  
Rhumatologue

• Dr David Schapiro  
Vice-président  
Ophtalmologiste

• Dr Jacqueline Goltman  
Vice-présidente et secrétaire  
Générale adjointe  
Psychiatre

• Dr Paule-Annick Ben  
Kemoun  
Vice-présidente  
Ophtalmologiste

• Dr Emmanuel Zenou  
Vice-président  
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Emmanuel Zenou  
Vice-président  
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Maxime Balois  
Vice-président  
Médecin Généraliste

• Dr Thierry Vermeersch  
Vice-président  
Médecin Généraliste

• Dr Philippe Pizzuti  
Vice-président  
Rhumatologue

Les médecins, désignés comme la première cause dans la constitution des déserts médicaux, sont, avec les patients, les victimes du manque d'anticipation dans les décisions politiques en santé.

La suradministration en santé a montré ses limites comme au Royaume-Uni avec le *National Health Service* (NHS). Nous assistons à une transformation du système de santé français sur le modèle du NHS.

Estimant insuffisant le temps administratif au cours de l'exercice professionnel, le Premier Ministre Michel Barnier vote un décret 2024-968 le 30/10/2024, imposant aux médecins une justification pour aujourd'hui certaines prescriptions, outrepassant le secret médical (jusqu'à quelles prescriptions devront-ils justifier ?). Quel effet aura ce décret sur l'accès aux soins ? *Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0259 du 31/10/2024*

Et, parallèlement à l'obligation de visites à domicile et des gardes (interrompue par les ARS pour perte de rentabilité, puis imposées par la loi Valletoux), la CNAM, dans la convention 2024 signée par tous les syndicats médicaux à l'exception de l'UFML-S, propose une valorisation de 5 € supplémentaires par acte réalisé en urgence en lieu et place de la cotation F du forfait PDSA ou la cotation N nocturne réservées seulement sur appel du 15, ce qui entraîne une diminution significative de valorisation de l'activité en horaires nocturnes et un recul des médecins s'y engageant.

<https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/Présentation%20synthétique%20convention%20Médicale%20vdef.pdf>

**On voudrait supprimer la médecine libérale, que l'on ne s'y prendrait pas autrement.**

**Mesdames et Messieurs les Députés, sénateurs et ministres, en réponse à la première préoccupation des Français, prenez les bonnes décisions pour renforcer l'attractivité de la médecine libérale, retenir les départs des retraités, et dynamiser les installations, même de cabinets isolés !**

Dr Valérie Briole Vice-Présidente UFML-S

#### Relation presse

Laurent Payet / Christel Bonneau /  
Langage et Projets Conseils  
Mail : [Laurent@lp-conseils.com](mailto:Laurent@lp-conseils.com)  
Téléphone : 01 53 26 42 10  
Mobile : 06 89 95 48 87

#### Membres du bureau UFMLS

• Dr Jérôme Marty  
Président  
Médecin Généraliste  
Mail : [president@ufml-syndicat.fr](mailto:president@ufml-syndicat.fr)  
téléphone : 06 45 63 71 11

• Dr Guillaume Dewevre  
Secrétaire Général  
Médecin Généraliste

• Dr Valérie Briole  
Vice-Présidente et Présidente  
de l'URPS Médecins IDF  
Rhumatologue

• Dr Lamia Slitine  
Trésorière  
Rhumatologue

• Dr David Schapiro  
Vice-président  
Ophtalmologiste

• Dr Jacqueline Goltman  
Vice-présidente et secrétaire  
Générale adjointe  
Psychiatre

• Dr Paule-Annick Ben  
Kemoun  
Vice-présidente  
Ophtalmologiste

• Dr Emmanuel Zenou  
Vice-président  
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Emmanuel Zenou  
Vice-président  
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Maxime Balois  
Vice-président  
Médecin Généraliste

• Dr Thierry Vermeersch  
Vice-président  
Médecin Généraliste

• Dr Philippe Pizzuti  
Vice-président  
Rhumatologue